

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE
TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 2012 À 19H00.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Suzie St-Cerny, présidente
M. Luc Belley, représentant au Comité de parents
Mme Martine Bourbeau, parent
M. Éric Bussière, parent
Mme Patricia Bournival, parent
Mme Ariane Thibault, enseignante
Mme Claudette Trudeau, enseignante
M. Michel April, enseignant
Mme Geneviève Langlois, soutien

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Céline St-Amant, service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme Joanne Morin, directrice
Mme Caroline Lussier, directrice adjointe

1. Ouverture de la séance à 19h00

1.1 Accueil des participants

Mme Joanne Morin accueille et fait la présentation des membres, constate le quorum et ouvre la séance.

1.2 Secrétariat

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du Conseil d'établissement, soit Geneviève Langlois pour le début de la rencontre.

CÉ # 12-13-001

1.3 Révision et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Éric Bussière et secondé par Mme Patricia Bournival

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec les modifications suivantes :
ajouter le point 4.6 – Programme École en forme et en santé
ajouter la date de la prochaine rencontre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 12-13-002

1.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2012

Il est proposé par Mme Suzie St-Cerny et secondé par Mme Claudette Trudeau

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 11 juin 2012 soit adopté tel que déposé avec la modification suivante :
Mettre le mot « étaient », au début dans la section des présences, au singulier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Suivi du procès-verbal du 11 juin 2012 :
Les frais pour chèques retournés sont encore de \$ 15.00.

2. Parole au public
Aucun public

3. Affaires nouvelles

CÉ # 12-13-003

3.1 Rapport annuel du Conseil d'établissement

Il est proposé par Mme Patricia Bournival et secondé par M. Luc Belley

QUE le rapport annuel du Conseil d'établissement, déposé par Mme Suzie St-Cerny, soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Poste de président ou présidente du Conseil d'établissement

Mme Suzie St-Cerny, candidate désignée par les membres du C.É., est élue par acclamation. Mme St-Cerny accepte la présidence du C.É. pour l'année scolaire 2012-2013.

M. Éric Bussière se propose comme vice-président du Conseil d'établissement. Il est élu par acclamation.

3.3 Poste de secrétariat

Mme Geneviève Langlois se propose au poste de secrétaire du Conseil d'établissement. Elle est élue par acclamation.

3.4 Poste de représentant de la communauté

Les membres suggèrent de demander à la nouvelle brigadière pour occuper cette fonction.

3.5 Poste de trésorier

M. Luc Belley, candidat désigné par les membres du C.É., accepte le poste de trésorier. Il nous présentera la proposition du budget du C.É. 2012-2013 à la prochaine rencontre.

CÉ # 12-13-004

3.6 Règles de régie interne

Il est proposé par Mme Patricia Bournival et secondé par M. Éric Bussière

QUE les règles de régie interne soient amendées telles que proposées

Dans la définition du quorum, on suggère de copier la définition de l'ancien document de régie interne :

- « Conformément à l'Article 67 de la Loi sur l'Instruction publique : "Le quorum aux séances du Conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des parents."
- Ajouter « Exceptionnellement, pour motif d'urgence, un vote peut être pris par courriel en s'assurant que tous les membres aient bien reçu la documentation, qu'ils aient tous répondu et qu'un procès-verbal en soit dressé. »
- Demander un accusé de réception pour chaque envoi aux membres.
- Ajouter que la levée de l'assemblée est à 9h30. Si l'ensemble des points n'a pas été couvert, l'assemblée peut être prolongée par blocs de 15 minutes après le vote des membres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.7 Déclaration d'intérêt des membres

Tous les membres remplissent et remettent à la secrétaire le document dûment rempli.

CÉ # 12-13-005

3.8 Matériel didactique

Il est proposé par Mme Patricia Bournival et secondé par M. Éric Bussière

QUE la liste du matériel didactique soit modifiée telle que proposée

- Ajout de 1.75 \$ pour les fiches reproductibles en musique de la 1^{re} à la 4^e année.
- Ajout de l'achat d'une flûte en 3^e année au coût de 5.35 \$
- Ajout d'un roman, « Blanche » en 4^e année au coût de 8.95 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 12-13-006

3.9 Activités extrascolaires

Il est proposé par M. Luc Belley et secondé par M. Éric Bussière

QUE nous prenions la compagnie RécréAction pour offrir les activités extrascolaires :

Préscolaire : Récréo-danse

1^{er} cycle : Danse mania

3^e année : Multi-sport

3^e cycle : DBL

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 12-13-007

3.10 Activités complémentaires et sorties des élèves

Il est proposé par M. Éric Bussière et secondé par Mme Martine Bourbeau

QUE l'on adopte les activités complémentaires telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 12-13-008

3.11 Campagne de financement

Il est proposé par M. Éric Bussière et secondé par M. Luc Belley

QU'il y ait trois campagnes de financement en 2012-2013 : Dons à l'école, la course bénéfice et le souper hot-dog à la fin de l'année. Pour chacune des campagnes, un projet détaillé devra y être associé avec des objectifs pédagogiques ainsi que les besoins spécifiques des enseignants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Informations

4.1 Formation pour les membres du C.É.

Les membres intéressés peuvent s'inscrire en complétant le formulaire qui circule.

4.2 Rapport annuel de l'école

Mme Morin nous présentera le rapport annuel lors de l'approbation de la convention de gestion et de réussite 2012-2013.

4.3 Convention de gestion et de réussite

Ce point est reporté au prochain C.É.

4.4 Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

Mme Morin nous informe que le C.é. devra approuver le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation avant le 31 décembre 2012.

4.5 Normes et modalités

Mme Morin souligne qu'un document sur les *Normes et modalités* en évaluation a été donné aux parents lors de la rencontre du 12 septembre dernier. Elle nous rappelle que la première communication sera remise le 15 octobre.

CÉ # 12-13-009

4.6 Programme Aide aux devoirs

Le programme d'aide aux devoirs est offert aux élèves ciblés par les enseignants.

Mesdames Ginette Nadeau, Liza Anabel Roussel et Isabelle Caty seront les enseignantes attitrées à ce programme.

Il est proposé par M. Luc Belley et secondé par Mme Patricia Bournival

QUE l'on mette en place le programme d'aide aux devoirs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 12-13-010

Programme « École en forme et en santé »

Ce programme est offert aux élèves du 3^e cycle dans le but de développer de saines habitudes de vie. Michel Guay, enseignant d'éducation physique, sera en charge de ce programme pour l'année scolaire 2012-2013

Il est proposé par Mme Ariane Thibault et secondé par Mme Martine Bourbeau

QUE l'on mette en place le programme « École en forme et en santé ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Parole aux divers représentants

5.1 Comité de parents : Rien à mentionner

5.2 Personnel enseignant : Rien à mentionner

5.3 Personnel de soutien :

Mme Morin souligne l'arrivée du nouveau concierge, M. Gaétan Girard.

5.4 Service de garde : Rien à mentionner

5.5 O.P.P.

La première rencontre aura lieu le 3 octobre prochain à 18h30 à la bibliothèque de l'école.

5.6 Carrière Mont St-Bruno

M. Éric Bussière sera le nouveau représentant de l'école au comité de la carrière.

6. Autres sujets

Aucun autre sujet

7. Date de la prochaine séance

Le mardi 6 novembre 2012

CÉ # 12-13-011

8. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Éric Bussière et secondé par Mme Martine Bourbeau

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ